

**Courriels de M. Etienne Coutu adressés au secrétariat de la commission le 28 février 2013 :**

**Courriel 1 :**

**Objet :** *Marché Saint-Jacques: Bail annulé avec la Ville, modifié avec la Corporation des marchés publics*

Bonjour Mme Espach,

Vous trouverez ci-joint le dossier voté en mars 2011 par le Conseil de Ville, qui, selon ma compréhension, retranchait les espaces du marché Saint-Jacques au bail de la corporation des marchés publics à compter du 31 décembre 2010.

Est-il encore exact de dire qu'il y a un bail jusqu'en 2022 avec les marchés publics, tel que le laissait entendre la représentante de la Ville, Mme Gorroz, lors de la soirée d'information d'hier?

Est-ce que l'arrondissement ne devrait pas produire une clarification de cette situation ?

Merci de m'informer de votre interprétation quant à la situation du bail. Sincères salutations,



Annulation\_bail\_Marché\_st-Jacques.pdf

**Etienne Coutu, architecte LEED p.a.**

Attaché politique, urbanisme et grands projets

Cabinet de la deuxième opposition à l'Hôtel de Ville de Montréal

**Courriel 2 :**

**Objet :** *Règlements sur les marchés publics*

Bonjour Mme Espach,

Vous trouverez ci-joint le règlement de la Ville de Montréal sur les marchés publics, qui inclus toujours le marché Saint-Jacques.

Salutations,



Reg\_Marchés\_publics.pdf

Reg\_marchés\_publics\_refondu.pdf

**Etienne Coutu, architecte LEED p.a.**

Attaché politique, urbanisme et grands projets

Cabinet de la deuxième opposition à l'Hôtel de Ville de Montréal

---

**Note :** Les pièces jointes sont reproduites sous les documents 5.3.1.1 et 5.3.1.2